

HISTORIQUE DES POSITIONS DES SYNDICATS DE L'EDUCATION NATIONALE

				SNI - FEN		
1989 Loi Jospin	C O N T R E	<p>Pour le maintien du statut d'instituteur avec la grille de salaire des PE avec 12 et 13^{ème} échelon.</p> <p>Contre la perte de la retraite à 55 ans, contre la perte du droit au logement, contre la hors-classe et l'avancement au mérite.</p>	POUR	<p>Pour la « revalo » (c'était le slogan »de l'époque)</p> <p>Depuis, on a pu apprécier l'arnaque de la revalorisation à l'avancement au mérite, l'intégration des instits dans le corps de PE et le passage à la hors-classe au compte-goutte.</p> <p>En 1992, le SNI-FEN scissionne. Le SNUipp-FSU et le SEunsa sont créés.</p>		
						
2008 Décrets Darcos	C O N T R E	<p>Pour le recrutement des maîtres RASED nécessaires et un service hebdomadaire d'enseignement uniquement.</p> <p>Contre les 108 h annualisés et l'aide personnalisée qui se substitue au RASED et allonge la journée des enseignants et des élèves.</p>	PLUTÔT POUR ET UN PEU CONTRE...	<p>Pour les 108 h annualisés et l'aide personnalisée si elle est définie par les enseignants</p> <p>Le SNUipp a d'abord signé le protocole d'accord pour se rétracter ensuite. Mais sans jamais exiger le retrait de ces décrets.</p>	POUR	<p>Pour l'aide personnalisée, pour les 108 h annualisées.</p> <p>Le SE UNSA a signé la protocole d'accord avec le SNUipp et la CFDT, puis a accompagné la mise en œuvre des décrets avec la CFDT.</p>
2009 Masterisation	C O N T R E	<p>Pour le maintien du concours niveau licence avec une véritable formation initiale et continue.</p> <p>Contre les 2 ans d'études supplémentaires non payées et la remise en cause de la formation initiale et continue, contre al revalorisation à 0 euro.</p>	BEAUCOUP POUR, UN PEU CONTRE	<p>Pour la reconnaissance du métier d'enseignant au niveau bac +5 ...</p> <p>Contre la suppression de la forme initiale.</p> <p>Ils en déplorent aujourd'hui les conséquences... Mais le SNUipp n'a jamais exigé le retrait de la masterisation.</p>	POUR	<p>Pour la reconnaissance du métier d'enseignant au niveau Bac +5, pour un corps unique d'enseignant de la maternelle au lycée.</p>
2014 Rythmes scolaires Décrets Hamon -Peillon	C O N T R E	<p>Pour le statut et l'école de la République une et indivisible.</p> <p>Contre la demi-journée supplémentaire non compensée financièrement, la mise sous tutelle des mairies, la remis en cause de nos obligations de service et de notre statut, la désorganisation</p>	BEAUCOUP POUR, UN PEU CONTRE	<p>Pour les rythmes scolaires définis par les conseils d'école, pour la semaine de 4, 5 jours, pour la transformation de l'école et la réussite de tous les élèves</p> <p>Le SNUipp dénonce les conséquences de la réforme sans en exiger l'abandon.</p>	POUR	<p>Pour la réforme dans l'intérêt des enfants, pour les activités périscolaires qui nivellent les différences sociales, pour la modernisation, ...</p> <p>Le SE UNSA soutient totalement cette réforme.</p>
PPCR	C O N T R E	<p>Contre le PPCR sur les 3 versants de la fonction publique.</p> <p>Contre l'abandon de l'évaluation des enseignants sur leurs rapports avec es parents et les communes.</p> <p>Pour la garantie statutaire nationale des personnels.</p>	POUR	<p>Considère que des avancées ont été obtenues.</p>	POUR	<p>« Le PPCR amène une vraie revalorisation. » C. Chevalier</p>
2017 Rythmes scolaires Décret Blanquer	C O N T R E	<p>Pour 4 jours sur 36 semaines pour tous.</p> <p>Contre la territorialisation.</p> <p>Pour le maintien du statut national de fonctionnaire d'Etat.</p>	POUR	<p>Ne se prononce pas sur la volonté du gouvernement de laisser libre arbitre aux communes et donc de laisser les municipalités fixer le calendrier scolaire = territorialisation</p>	CONTRE	<p>Revendique de rester à 4, 5 jours partout.</p>